

que des subventions en vertu d'autres programmes du ministère.

La question est très importante, monsieur l'Orateur, mais je ne veux pas abuser du temps de la Chambre. Je veux simplement féliciter le ministre d'avoir donné suite à l'une des très importantes recommandations de la Commission sur la situation de la femme, savoir l'institution du planning familial au Canada, et, à mon avis, le programme permettra de réaliser cet objectif.

• (2.20 p.m.)

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, je vous demanderais d'avoir la patience de pouvoir écouter la voix des créditistes, qui est totalement différente de celle du ministre et de mes deux préopinants.

Je dois seulement féliciter l'honorable ministre de nous avoir fait parvenir sa déclaration à l'avance, ce qui nous a permis de l'étudier, de la première à la dernière ligne.

Je suis scandalisé de l'attitude du ministre, à la Chambre, ainsi que de celle de mes préopinants, car je concevais que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) devrait promouvoir la famille au Canada. Mais en étudiant la déclaration qu'il vient de faire, je constate que tout en voulant faire croire qu'il favorise la planification familiale, le ministre est plutôt en faveur de la destruction de la famille.

Étant donné les circonstances, l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui est responsable de la famille canadienne, devrait démissionner, car au lieu d'être en faveur de la famille canadienne, il vient, de toute évidence, de prouver qu'il est contre.

L'honorable ministre devrait, à la Chambre, promouvoir le respect et la beauté de la famille canadienne. Mais la déclaration qu'il vient de faire prouve qu'il veut assujettir la famille canadienne aux conditions de la finance, parce que le système financier ne permet pas aux familles canadiennes de s'épanouir, de se développer et d'être composées de plus de deux enfants, comme l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis) vient de le prétendre. Même si je ne peux avoir d'enfant, étant du sexe masculin, je suis tout de même père de sept enfants et je suis heureux de l'être.

**Des voix:** Honte!

**M. Rondeau:** Je ne comprends pas que des députés, de même que mes trois préopinants, au lieu de promouvoir la famille canadienne, prônent sa destruction. Ils sont peut-être influencés par les sophistiqués du mythe de la surpopulation dans le monde.

Lorsqu'on parle de pollution humaine ou de surpopulation dans le monde, la pollution, à mon avis, réside plutôt dans la tête de ces personnes, car il est honteux de les entendre parler de surpopulation, alors que le Canada est un jeune pays de 22 millions d'âmes, qui peut nourrir, faire grandir et prospérer plus de 100 millions de citoyens.

Monsieur le président, je ne peux pas concevoir et approuver l'attitude et la mentalité des honorables députés qui acceptent l'attitude et la déclaration de l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le ministre a aussi annoncé qu'en vertu de la nouvelle loi on pourra dorénavant annoncer ou faire de la publicité relativement aux contraceptifs, partout au Canada. Il a également annoncé que la Fédération canadienne pour

la planification familiale est une organisation qui, dorénavant, sera reconnue par le ministère du Revenu national comme un organisme charitable, de sorte que les dons qui lui seront fait seront exemptés d'impôt.

Je suis convaincu que si le très honorable premier ministre ne mute pas le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'ici peu, l'honorable ministre viendra de nouveau à la Chambre annoncer la distribution mensuelle d'un boni pour chaque enfant qu'une mère de famille n'aura pas élevé. Ainsi, celle-ci sera plus grandement récompensée qu'une mère de famille qui aura élevé des enfants.

Il y a 35 ans, le ministère de l'Agriculture versait \$2 aux cultivateurs de l'Est et de l'Ouest pour qu'ils n'élevassent pas de porcs et, à cette époque, les cultivateurs s'organisaient le mieux possible pour ne pas produire de porcs. Des cultivateurs ont alors été assez intelligents pour ne pas élever 2,000 porcs.

J'en suis donc à me demander si le ministre n'inclura pas dans la loi une disposition à l'effet qu'une allocation sera versée par son ministère aux mères de famille qui utiliseront des contraceptifs...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je crois devoir rappeler à l'honorable député et, de façon indirecte, aux autres députés qui ont pris part à ce débat, que le Règlement de la Chambre stipule que les commentaires des représentants des partis, à la suite d'une déclaration ministérielle, doivent être brefs.

**M. Rondeau:** Monsieur le président, je tiens compte de vos aimables remarques, et je dois dire que j'étais sur le point de terminer.

Je suis scandalisé et étonné, comme je l'ai dit au début, de constater que la charité, à la Chambre, est devenue de l'égoïsme, et que l'égoïsme est devenu de la charité. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a dépensé \$90,000 l'an dernier, comme le ministre l'a annoncé, pour promouvoir la destruction de la famille. Quant à cette année, il vient de dire que le ministère dont il est titulaire dépensera encore \$100,000, non pas pour promouvoir la famille, comme l'indique le document qui a été déposé aujourd'hui, mais pour promouvoir sa destruction au détriment de notre beau et grand pays.

\* \* \*

### LES CÉRÉALES

DÉPÔT DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ (1971)

[Traduction]

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 41(2) du Règlement, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires de l'Accord international sur le blé de 1971.

\* \* \*

### LA CONVENTION SUPPLÉMENTAIRE ENTRE LE CANADA ET LA FINLANDE QUANT À L'IMPÔT SUR LES REVENUS

MESURE PRÉVOYANT LA RATIFICATION

**L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du ministre des Finances)** propose la 1<sup>re</sup> lecture du bill S-18 (du Sénat) donnant suite à une convention supplémentaire entre le Canada et la Finlande quant à l'impôt sur les revenus.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)